

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



GILLES FILIPPI PRÉSIDENT
**« LE TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BASTIA EST LA MAISON
DES ENTREPRISES »**

Politique

Capes de Corse et
Casabianca, recul
des politiques
jacobines

Vaccination

Catholicisme rime
avec pragmatisme

Handisport

Le nouveau défi
de Bastien
Caraccioli





GOUVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

Choisissez le syndicat qui vous **représentera**

Salarié(e)s d'une petite entreprise ou employé(e)s à domicile, faites entendre votre voix en votant en ligne ou par courrier pour le syndicat qui vous défendra, protégera et conseillera. C'est simple et rapide.



**ÉLECTION SYNDICALE
DES ENTREPRISES
DE MOINS DE 11 SALARIÉS**

VOTEZ

**Du 22 mars
au 6 avril 2021**

election-tpe.travail.gouv.fr

Photos réalisées avant la crise COVID-19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque lorsque cela est nécessaire.

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivési Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

QUEL CORSE PARLEZ-VOUS ?

Peut-on douter de la pérennité du corse que vous parlez aujourd'hui ? On le peut, car d'une année sur l'autre, l'idiome régresse au point que l'on se demande s'il survivra à la disparition de la génération charnière, celle, de plus en plus rare, qui en a encore l'intelligence et la maîtrise. Cette génération-là l'apprenait instinctivement. C'était sa langue maternelle, transmise par la mère avec la « *Ninni nanna* », une berceuse précédant le marchand de sable, lequel était, jadis, chez nous, un parfait inconnu. Le corse, qui a perdu son privilège de première langue est de moins en moins parlé dans la rue mais de plus en plus enseigné à l'école. Et il le sera davantage demain si le Gouvernement le rend obligatoire, faisant droit aux corsistes et aux nationalistes qui en réclament l'institution. Mais sa sauvegarde sera-t-elle assurée pour autant ? Rien n'est moins sûr. Car à l'entendre parler, aujourd'hui, à la radio, à la télévision, à l'université, on s'inquiète de son devenir. Il a perdu ses marques identitaires et la plus grande partie de son vocabulaire qui en faisait la richesse et la force. Maltraité, déformé par tant de gallicismes, il devient méconnaissable. Pourtant c'est ce corse-là que l'on veut faire apprendre, coûte que coûte, de la maternelle à l'université. Sans la moindre restauration - mais est-elle encore possible? - et sans que ses enseignants n'aient pris, auparavant les indispensables cours de rattrapage si tant est qu'ils puissent leur être dispensés. Pendant ce temps, les mamans corses continueront, comme si de rien n'était, à fredonner à leurs bébés les « *Petites marionnettes* » ou le « *Meunier tu dors...* » ou encore à les placer devant un téléviseur branché sur une chaîne, grande dispensatrice de dessins animés, en français bien sûr. Parce que, de toute façon, « *ninni nanna* » c'est ringard et même si les « *Petites marionnettes* » ont à peu près son âge, elles gardent, grâce à l'Oréal, leur teint de jeune fille et s'ancrent dans la modernité. Ce que « *Ninni nanna* », hélas, n'a su faire. Et même serait-elle parvenue à réaliser l'exploit qu'elle n'aurait eu, pour autant, libre accès aux berceaux.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Capes de Corse et Domaine Casabianca : victoires exemplaires !

Invité 8

Gilles Filippi, président du tribunal de commerce de Bastia : « *Le tribunal de commerce est la maison des entreprises* »

Société 12

Ça chauffe contre le réchauffement

Fatti di storia 24

Faut-il commémorer Napoléon ? (1/2)

Contact 26

L'espace, la Corse et le cor des Alpes ! « *Cosmolitude 2021* »

Humeur 25

Sport 29

Handisport : Le nouveau défi de Bastien Caraccioli

LE REGARD DE Delambre

+



Vaccination : 2000 doses dans la vallée de la Gravona

Le Centre de vaccination de Peri a intensifié sa campagne de vaccination dans la vallée de la Gravona à compter du 20 mars dernier. Avec pour mission, d'injecter 2000 doses en quatre semaines, il s'agira surtout de renforcer et de faciliter la vaccination en zone rurale. La campagne a débuté le 20 mars



sous l'égide des équipes du centre dirigées par le docteur Laurent Carlini. Le vaccin « Pfizer » sera injecté massivement dans les communes de la vallée de la Gravona. Une initiative qui vient s'ajouter aux vaccinations hebdomadaires assurées depuis le 19 janvier tout en veillant à assurer la continuité des soins de premier secours. Le centre se fixe comme objectif de finaliser rapidement la vaccination des patients les plus fragiles et prioritaires dans la haute vallée.

Un an ferme pour « violences avec arme »

À la suite d'un différend qui a eu lieu sur la voir publique à Afa, deux hommes se sont investis sur la route. L'un d'eux a sorti une arme et tiré au sol en direction



de l'autre protagoniste. Saisi par la victime, les enquêteurs ont rapidement identifié, localisé et interpellé le tireur présumé qui a été condamné en début de semaine dernière par le Tribunal d'Ajaccio à un an de prison ferme.

Une nouvelle couronne sur la place du Diamant

À l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon, Ajaccio va inaugurer la nouvelle couronne impériale qui surplombera le carrefour de la place du Diamant. Inspiré du modèle de la couronne portée par l'Empereur lors de



son sacre en 1804, l'ensemble s'inscrit dans le droit fil des modèles qui se sont succédé dans la Cité Impériale depuis 1969, année qui marqua le bicentenaire de la naissance de Napoléon. La première couronne représentait 200 heures de travail et pesait près de 120 kg. Elle a été remplacée en 2003 par une autre en

aluminium. Bien que modernisée, la nouvelle mouture, qui pourrait être inaugurée le 5 mai prochain, reste fidèle au modèle ancien.

Boycotte de la carte scolaire en Haute- Corse

À deux reprises, la nouvelle carte scolaire de la Haute-Corse n'a pas obtenu l'approbation des organisations syndicales qui ont voté contre en comité technique. Le 19 mars, c'est en conseil départemental (CDEN) qu'un blocage est intervenu. La séance présidée par le secrétaire général de la préfecture a été boycottée par les syndicats, élus et délégués départementaux de l'Éducation nationale. Selon eux, le 5e poste a été fermé contrairement aux accords oraux accordés par le précédent Dasen. Le blocage persiste entre l'inspection académique et les syndicats.



Concernant le poste d'Ulis, rien n'est encore arrêté. Le nouveau Dasen, Bruno Benazech, avait, en effet, annoncé conserver « un moyen en suspend » pour permettre, selon la réalité des chiffres, de valider en juin cette création. Selon les syndicats, des promesses étaient sur la table et se résumaient à ne plus toucher à cette école. Or, pour septembre, une fermeture de classe est envisagée faisant passer les effectifs de 14 à 18 élèves par classe. Sous dizaine, Bruno Benazech devrait convoquer un Conseil départemental de l'Éducation Nationale (CDEN).

Ajaccio : mobilisation des étudiants infirmiers

Une centaine d'étudiants infirmiers se sont mobilisés le mercredi 17 mars dernier devant les locaux de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) à Ajaccio. En cause, des sanctions qui auraient été prises par l'équipe pédagogique concernant un partiel d'anglais effectué sur une plateforme en ligne. D'un côté, la direction de l'établissement dénonce des « fraudes » qui ont valu des blâmes et de l'autre, les élèves protestent contre l'absence de discussion préalable, justifiant l'utilisation d'un logiciel à l'origine de la polémique par le changement dans la charte d'utilisation de la plateforme. Modification à laquelle ils n'étaient, semble-t-il, pas au courant.



Le projet de rénovation du cinéma Laetitia à l'arrêt

Porté par Michel Simongiovanni, responsable de l'Ellipse, le projet de rénovation du cinéma Laetitia, à Ajaccio, en chantier depuis un an, est actuellement à l'arrêt en raison de la crise sanitaire. Fermée depuis quatre ans et vidée l'an dernier pour phase de désamiantage, l'une des salles mythiques de la Cité Impériale nécessiterait un surcoût de 200000 euros sur un budget total de 1,6 million d'euros. Inscrit dans le projet de redynamisation du centre-ville, le cinéma Laetitia, qui figure par ailleurs au patrimoine culturel de la ville, pourrait bénéficier de financements publics.



Un centre de vaccination ouvre à Lupinu

Les locaux de la salle polyvalente de Lupinu ont été choisis pour accueillir le deuxième centre de vaccination pour la Covid-19. L'opération est ouverte à tous les habitants de l'agglomération de Bastia. Sur la première journée de



samedi, 202 personnes s'étaient inscrites pour se faire vacciner. L'objectif est d'arriver à 3000 personnes vaccinées par semaine dans le département. La formule

utilisé est celle du laboratoire Moderna. Les plus de 75 ans sont vaccinés en priorité. La vaccination se fait sur rendez-vous au 04.95.58.41.05.

Procession de la St Joseph

La procession de la St Joseph a été maintenue vendredi 19 mars à Bastia. Une marche d'une vingtaine de minutes. La confrérie a fait le choix de maintenir cette tradition annuelle malgré l'interdiction de la préfecture de Haute-Corse. Le trajet a été considérablement réduit et restreint au seul quartier St Joseph. Seule la trentaine de membres de la confrérie ont pris part à la procession. Le nombre de place a été réduit à 105 alors que d'habitude 240 personnes y assistent. Le 18 mars, le préfet de Haute Corse s'était opposé à la tenue de l'évènement. Seules les

cérémonies du matin ont pu avoir lieu. Le préfet de Haute-Corse a saisi la justice

Programme du printemps des poètes et de Parolle vive

L'association « Une minute de soleil en plus » a présenté jeudi 18 dernier ses deux principales manifestations. Pour « Parolle Vive », aucune date précise n'a été arrêtée. Selon l'évolution de la crise sanitaire, les animations auront lieu en mai et juin et à l'automne dans les médiathèques de Bastia et autres lieux.

Il y aura Deux grands thèmes : « Comprendre les enjeux de la physique aujourd'hui », avec les deux conférenciers Etienne Klein, physicien et philosophe des sciences et Julien Bobroff, physicien et professeur à l'Université Paris



Sud. Le deuxième thème portera sur « Le dérèglement climatique ». Les noms des invités sont à venir. Un hommage à Vian et Brassens sera également programmé. Un spectacle est déjà programmé : « Vian » : un spectacle emmené par Dumè Ferrari et le Chez Nanou quartet.

Garde à vue pour des membres de l'ancienne direction du SCB

Quatre ex-administrateurs ou anciens dirigeants du SC Bastia ont été placés en garde à vue par la direction territoriale de la police judiciaire (DTPJ) d'Ajaccio, en début de semaine dernière. Les gardes à vue se sont terminées en début de semaine. Il s'agit du dossier au sujet des délits financiers du club, qui ont causé sa relégation en National 3 et une liquidation judiciaire, en 2017. Les dirigeants, dont l'ex-président Pierre-Marie Geronimi, ont été remis en liberté sans présentation à un juge d'instructeur. Ces gardes à vue font suite à une autre série d'auditions. La semaine précédente, des policiers de la division des affaires économiques et financières de la PJ d'Ajaccio avaient entendu trois anciens employés du club.



Capes de Corse et Domaine Casabianca : victoires exemplaires !

Il est possible de mettre en échec des politiques jacobines et des manœuvres spéculatives pour peu que les acteurs de la société corse investissent les terrains de lutte et mettent entre parenthèses les rivalités partisane.



la précédente version du Capes. C'est, donc, incontestablement un progrès dans le sens où vous le souhaitez. Tout en souhaitant qu'il s'agisse du premier pas d'une politique ambitieuse, le conseiller exécutif en charge de la langue Corse Saveriu Luciani a affiché sa satisfaction : « *Le CAPES de Corse retrouve un sens, la langue corse est rétablie dans son rôle disciplinaire et instrumental [...] L'inflexion positive, intervenue dans le cas du Capes, peut constituer un bon signe, si cette attitude s'accompagne dans les faits d'une politique généralisée de l'enseignement bilingue.* »

Domaine Casabianca sauvé !

Deuxième bonne nouvelle : le domaine Casabianca, hier un des plus grands domaines viticoles de Corse, qui était à l'abandon depuis une liquidation judiciaire, est sauvé ! Il échappe à la spéculation immobilière et au tout-tourisme grâce à une action conjointement menée par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), la Collectivité de Corse, l'ODARC (Office de Développement Agricole de Corse) et l'ADEC (Agence de Développement Économique de la Corse). Le domaine a été racheté par la SAFER qui pour ce faire a obtenu un financement de la Collectivité de Corse. Ceci a permis de mettre échec les appétits d'une société financière de la région parisienne et d'une société hôtelière aveyronnaise. « *Jusqu'à il y a quelques mois, on disait encore que c'était des spéculateurs qui allaient récupérer le domaine* » a rappelé Lionel Mortini, le président de l'ODARC. D'ores et déjà, 265 des 465 hectares qui constituent le domaine seront attribués à de jeunes agriculteurs et au Conservatoire du Littoral. Sous forme de 19 lots, 235 hectares iront à 25 jeunes agriculteurs. Ceux-ci n'auront pas à payer le prix du terrain puisqu'il s'agit

Par les temps qui courent, les bonnes nouvelles sont rares. Or, en une semaine, il a été possible par deux fois de se réjouir. La première bonne nouvelle a concerné la valorisation de la langue corse. L'affaire était pourtant mal engagée. En effet, en janvier dernier, un arrêté ministériel avait édicté de nouvelles dispositions relatives au concours externe du Capes qui paraissaient avoir germé dans l'esprit d'un hussard noir de la Troisième République. Il y apparaissait qu'à compter de 2022, les volumes et les coefficients dédiés à la langue française pèseraient bien plus lourds que ceux concernant la langue corse. Ceci a suscité une véritable levée de boucliers. D'une part, les syndicats étudiants, les collectifs de défense et de promotion de la langue corse et les partis nationalistes ont manifesté

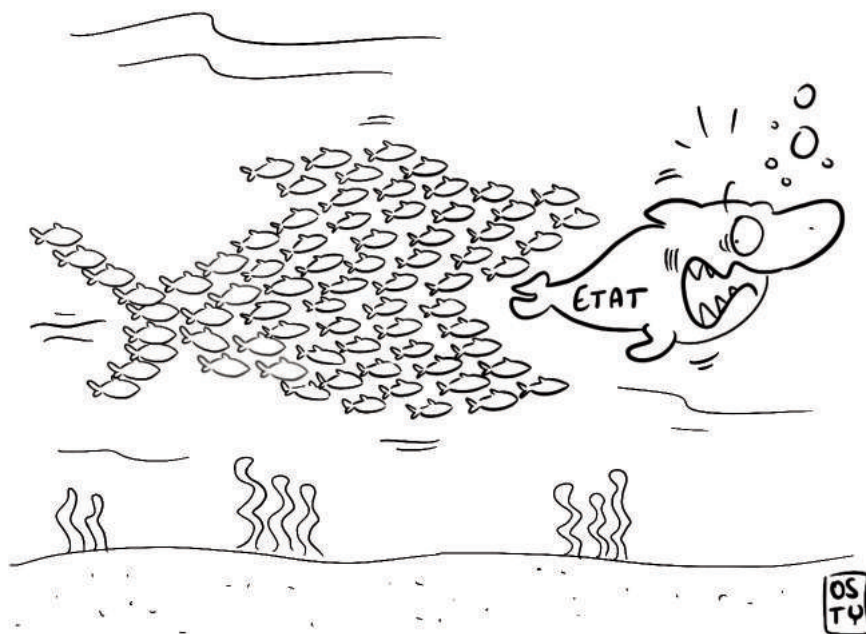
pour exiger le retrait de l'arrêté. D'autre part, l'Assemblée de Corse a adopté à l'unanimité une délibération s'opposant à « *la modification des modalités du CAPES section « langue corse » [...] qui double les volumes et coefficients dédiés à la langue française par rapport à la langue corse.* » La mobilisation n'a pas été vaine. Au Sénat, après que le sénateur nationaliste Paul Toussaint Parigi lui a fait remarquer que l'arrêté transformait « *un Capes monovalent de langue corse en Capes de Français option Corse* », le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Jean-Michel Blanquer a répondu : « *Oui, nous faisons évoluer le Capes de Corse pour aller dans le sens que vous souhaitez. Je confirme un coefficient de 8 sur 12 de matières passées en langue corse. C'est, donc, davantage que*

L'UNION FAIT LA FORCE...

de portage et pourront d'ici cinq ans, s'ils ont réussi à lancer leur activité, acquérir les parcelles leur ayant été attribuées. « C'est la première fois en Corse que nous avons la possibilité de faire du portage de foncier et de mettre en réserve des terres pour y installer des jeunes » a souligné Christian Orsucci, le président de la SAFER. « Nous ferons un point dans trois ans. Si nous voyons que certaines parcelles sont en friche, elles seront retirées et réattribuées » a tenu à préciser Lionel Mortini. Les 30 hectares restants, dont une partie joute la mer, seront attribués au Conservatoire du Littoral qui devra permettre l'installation d'un jeune agriculteur. Dans quelques mois, 70 autres hectares seront aussi attribués à de jeunes agriculteurs. Enfin 130 derniers hectares ont au cœur d'un contentieux juridique qui interdit à ce jour qu'ils soient intégrés à une opération collective (trois agriculteurs disposent d'un bail) mais sont a priori aux aussi sauvés de la spéculation.

Rien n'est écrit et le pire n'est jamais certain.

Ces deux bonnes nouvelles montrent que rien n'est écrit et que le pire n'est jamais certain. Il en ressort en effet qu'il est possible de mettre en échec des politiques jacobines et des manœuvres spéculatives pour peu que les acteurs de la société corse investissent les terrains de lutte et mettent entre parenthèses les rivalités partisane. C'est la mobilisation des acteurs de l'enseignement et de la promotion de la langue corse et le vote unanime des groupes politiques de l'Assemblée de Corse qui a permis de faire céder Jean-Michel Blanquer ! A défaut de ce front commun, il est probable que le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, dont la réputation autoritariste n'est plus à faire, n'aurait rien cédé. Ce sont initialement une action de sensibilisation de Core in Fronte, puis la démarche de la Collectivité de Corse et de la SAFER et l'adhésion de tous les groupes politiques de l'Assemblée de Corse (délibération du 29 mars 2018 portant adoption d'une motion relative à la liquidation judiciaire du domaine agricole Casabianca) qui ont permis de préserver le domaine Casabianca de la spéculation et du tout-tourisme. Voilà en définitive de quoi redonner espoir et force à celles et ceux qui en viennent à douter qu'il soit possible de faire reculer le jacobinisme ou de contrer le pouvoir de l'argent. Certes y parvenir n'est ni assuré ni exempt de danger.



La démonstration en est faite par le refus de l'Etat d'appliquer ses propres règles dans le traitement du dossier Alain Ferrandi. Pierre Alessandri, par les récents incendies ayant visé en Balagne le logis d'un élu et des véhicules de la Communauté de Communes Ile-Rousse-Balagne, par les menaces adressées au maire de Sisco Ange-Pierre Vivoni afin de l'inciter à renoncer à l'achat par sa commune du manoir Sainte-Catherine. Mais les victoires Capes et Casabianca sont néanmoins

exemplaires. Elles montrent que tout est possible si l'on adopte pour dicter sa conduite ce qui est écrit dans une fable d'Ésope (Les Enfants désunis du laboureur) : « *Autant l'union fait la force, autant la discorde expose à une promptte défaite* », a été dit par Lénine « *Là où il y a une volonté, il y a un chemin* ».

• Pierre Corsi

Gilles Filippi, président du tribunal de commerce de Bastia

« *Le tribunal de commerce est la maison des entreprises* »

Depuis deux ans, Gilles Filippi préside le tribunal de commerce de Bastia. Selon lui il est important de mettre en avant le rôle d'accompagnateur que joue l'institution. D'autant plus en cette période de crise afin d'anticiper les conséquences économiques.



Gilles Filippi, président du tribunal de commerce de Bastia

Comment définir le rôle du tribunal de commerce ?

C'est la maison des entreprises. J'utilise ce terme pour désacraliser cette structure car elle peut faire peur lorsqu'on ne la connaît pas. Les gens ont du mal à comprendre que nous sommes là pour eux et non contre eux, ils associent le tribunal aux sanctions. Certes, nous avons des décisions à prendre, que ce soit à propos de litiges commerciaux entre entreprises ou bien en terme de procédures collectives, elles sont prises pour aider les entreprises, veiller aux intérêts des salariés, créanciers et débiteurs. Nous n'avons pas de pouvoir de « sanction » au même titre que le tribunal judiciaire ou correctionnel, nous n'envoyons

personne en prison. Il est important de bien comprendre le fonctionnement et le rôle du tribunal de commerce, mais surtout l'existence de ses « outils de gestion ». Ces derniers permettent aux entrepreneurs en difficultés financières de pouvoir discuter avec leur créancier, leur donnant ainsi la possibilité d'obtenir des délais de règlement afin de pouvoir payer leur dette et continuer leur activité.

Quels sont ces « outils de gestion » ?

Il y en a deux, et ce sont des procédures confidentielles. La confidentialité est importante à mettre en avant car même si nous sommes

totalelement bénévoles, nous sommes tenus au secret. Rien n'est étalé sur la place publique, aucun nom n'est livré en pâture.

Le premier outil est le mandat ad hoc, un outil de prévention et de résolution des conflits qui permet un diagnostic financier.

Le président du tribunal, après avoir pris acte de la signature de l'accord, met un terme à la mission du mandataire.

Le deuxième, c'est la conciliation, avec une durée de 5 mois + 5 mois. Cela signifie que la conciliation peut durer 5 mois, et si au bout des 5 mois aucun accord n'a été trouvé il est possible de la prolonger pendant 5 mois supplémentaires. Jusqu'au 31 décembre 2021, le président peut ainsi interrompre ou interdire les actions de paiement des créanciers mais aussi la résolution des contrats pour motif d'impayé. Il peut également imposer un report ou un échelonnement des créances. Quant à la rémunération, le tribunal de commerce de Bastia a négocié un tarif fixe avec un conciliateur judiciaire, en fonction de la taille de l'entreprise. À titre d'exemple, une TPE qui réalise un chiffre d'affaire de 50.000 - 60.000 euros de chiffre d'affaire dans l'année peut avoir un forfait de 1.500 euros.

Que se passe-t-il après le 31 décembre 2020 ?

Après cette date, on revient à la conciliation normale, type « 4+4 » et non « 5+5 ». C'est pour cette raison que c'est le moment de se servir de ces outils de gestion que ce sont le mandat ad hoc et la conciliation. Jusqu'au 31 décembre 2020, le président a plus de facultés pour obliger les créanciers à accepter des délais. Mais ça ne durera pas éternellement.

Qu'entendez-vous par « ça ne durera pas éternellement » ?

Les gens sont dans une bulle. La situation actuelle engendre un report des charges, certes. Mais ils peuvent avoir tendance à penser que ce report va se transformer en effacement. On considère que rien ne peut arriver, que tout sera fait à l'infini. Mais ce n'est pas le cas, il y aura une fin, notamment concernant le report des charges. Cela va entraîner des difficultés. Les commerçants ne pensent pas forcément à nous solliciter car cette bulle protectrice les fait se sentir hors de danger. Pourtant, il est très important d'anticiper la suite. Mais il faut une volonté des deux cotés, nous n'utilisons pas la force. Évidemment notre rôle n'est pas de faire des prêts, en revanche nous sommes là pour trouver des solutions avantageuses. Des solutions qui permettent à l'entreprise de reconstituer son roulement ainsi que sa trésorerie. Prenons l'exemple d'un commerçant qui a un prêt à rembourser à hauteur de 1.000 euros par mois pendant 5 ans et qui pense avoir des



difficultés de trésorerie dans l'avenir. Il a la possibilité de venir nous voir pour que nous en discutions avec le créancier afin que le prêt soit échelonné sur 10 ans. Cela permettra un remboursement de 500 euros par mois, ce qui est une aide considérable.

Que faudrait-il faire afin de diffuser plus largement l'existence de ces outils et inciter les commerçants à en faire usage ?

Nous en parlons aux banques car ce sont des procédures qui peuvent les protéger, les débiteurs faisant souvent des procédures à leur rencontre. Nous en parlons également aux avocats car à travers leur devoir de conseil ils peuvent diriger les clients vers nous, les aider à rédiger une demande de conciliation. Mais ce qu'il faut avant tout, c'est la communication autour de notre activité. C'est ce qui permettra en premier lieu de faire comprendre à la population que nous sommes un soutien et non une punition. De plus, on considère qu'avoir des difficultés économiques est une honte. Il est vrai que l'entreprise est le « bébé » de son patron et que, de ce fait, ce dernier est retenu par une certaine pudeur. Mais il ne faut pas avoir honte d'exprimer ses difficultés, nous en avons tous. Il est primordial de s'y résoudre, d'y faire face et de chercher une solution.

• Interview réalisée par Laura Gatti

Retrouvez nous sur notre site :
JOURNALDELACORSE.CORSICA

Laurent Marcangeli ouvre le feu chez lui

20 mars 2021. Ça y est c'est parti ! « *Un soffiu novu* » (un souffle nouveau pour la Corse), c'est le slogan de la liste du maire d'Ajaccio et président de la communauté d'agglomération du pays ajaccien, Laurent a été le premier à se lancer dans la campagne des territoriales.



Dimanche Rezza faisait le buzz avec la venue de Laurent Marcangeli qui apportait l'espoir pour l'avenir, sous un soleil printannier qui effaçait les méchantes intempéries de la veille. Ce dernier accueilli par Paul-François Pomponi le maire avait choisi le village de ses origines paternelles pour lancer sa campagne. Il ambitionne en effet, d'accéder au poste de Président de l'Exécutif Territorial. Tous étaient présents et unis, anciens et nouveaux en ordre de marche derrière leur chef de file. Valérie Bozzi, Jean-Martin Mondoloni lesquels président les deux groupes de l'Assemblée de Corse, Jean-Jacques Panunzi et Jean-Jacques Ferrara parlementaires, Camille de Rocca Serra, José Rossi ancien ministre, Xavier Lacombe ainsi qu'une grande partie des maires de Cinarca et Vicolais et des électeurs de tous âges. Le maire d'Ajaccio

a prononcé son discours en moins d'une heure sans document à l'appui et de mémoire, un discours positif et tourné vers l'avenir. Il a évoqué les difficultés du rural et des maires qui se battent pour leur commune avec une pensée toute particulière pour ce Cruzzini qui lui est si cher de part ses racines. Il a rappelé avec virulence que la collectivité unique avait cassé les liens de proximité entre les élus et les territoires et qu'il fallait à tout prix aller à la rencontre des maires dans toutes les microrégions et redonner de la confiance. Inconcevable en ce 3ème millénaire, certains cantons éloignés souffrent de l'isolement, du manque de proximité et se sentent abandonnés. Un exemple, la veille la foudre ayant frappé le Cruzzini lorsque Laurent et son équipe sont arrivés, ils n'ont pu que constater le manque de réseau téléphonique

et voir que la plupart des habitants n'avaient plus de chauffage, les chaudières ayant disjoncté étaient en panne. Encore heureux qu'il y ait toujours les cheminées car ces jours-ci la neige étant tombée assez près il ne faisait pas chaud. Laurent Marcangeli et son équipe se déploieront sans relâche pour apporter un discours sain et clair à la portée de tous et surtout ils seront à l'écoute. Laurent voulant absolument éviter une campagne « affligeante » et des « batailles de chiffonniers » se dit prêt à prendre part à un vrai débat démocratique sans haine ni agressivité. Il a lancé un message en direction de la majorité nationaliste sortante : « *si l'Etat se trompe, il me trouvera sur son chemin, mais je ne refuserai jamais de m'asseoir à sa table* », soulignant qu'on ne pouvait mener « une guerre » contre l'Etat *matin, midi et soir et désigner en permanence la responsabilité de l'Etat en toutes circonstances* ». En bon chef de groupe soucieux de rassembler la droite républicaine, il a redit haut et fort que le Président de l'Exécutif ne pouvait être l'homme d'un seul camp, ni d'un seul clan. Aussi part-il en campagne avec la volonté et la « gnac » de s'adresser à tous les corses du nord au sud et de l'est à l'ouest. Valérie Bozzi est très soucieuse du sort des déchets et des impacts sur l'environnement. Elle souhaite qu'au terme de l'élection si elle est positive que ce problème récurrent soit traité en priorité. L'ensemble du programme sera décliné par séquence chaque semaine sur le site « *unsoffiunovu.corsica* » et sur les réseaux sociaux de la campagne. S'il gagne son pari en voilà un qui ne restera pas souvent assis dans son fauteuil de président.

• Danielle Campinchi

Diaspora sacrée ou sacrée diaspora !

L'étymologie des mots en dit souvent plus long que de longues explications. Celui de diaspora signifie en grec classique, la dispersion. Il a d'abord été utilisé pour désigner la dispersion des Juifs après leur captivité à Babylone puis après la destruction du temple de Salomon en 70 après Jésus Christ, le monde des Juifs qui vivaient hors de Palestine puis hors d'Israël. Pour ce qui concerne la Corse, le terme de diaspora est absent du vocabulaire jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il a en fait été créé quand l'amicalisme a commencé à péricliter. Il n'en est pas moins vrai que les amicales représentaient une réalité concrète quand la diaspora hésite entre le fantasme et une réalité aux contours flous comme le démontre le projet de l'actuelle majorité de la définir pour lui offrir des tarifs préférentiels en matière de transport.

Une réalité irréelle

Il suffit de lire les passionnantes études de Jean-Pierre Castellani pour comprendre que la fameuse diaspora corse existe sans exister. Elle part d'un indéniable désir pour nombre de Français de trouver ou de retrouver de racines disparues et si possible valorisantes. Qu'on s'amuse à compter le nombre de célébrités continentales qui se sont trouvés qui un grand-père corse, qui un ascendant vénitien, mais d'origine insulaire pour justifier sa corsité. L'effet diasporique (l'adjectif ressemble à une maladie de peau) tient à la valeur qu'on met dans l'identité fantasmée. Ce qui est intéressant dans l'approche de la diaspora corse, c'est que son évocation est dialectique : le continental qui se trouve des racines corses s'en trouve magnifié, mais le Corse qui se sent isolé sur sa terre entourée d'eau se grandit à l'idée que là-bas, dans le vaste monde, il est relayé par deux millions de personnes. Un tel chiffre fréquemment énoncé tient lui aussi du fantasme. On ne sait pas d'où il sort et comment il a été établi. Mais qu'importe ! Nous voudrions tellement croire qu'une partie de nos tribus ont été perdues et peuvent être retrouvées. En un mot nous voudrions être comparés au peuple juif sans en avoir l'histoire, les drames et les inconvénients.

2004... l'année de la grande découverte

Edmond Simeoni créa en 2004 son association sobrement intitulée Corsica diaspora. Il est d'une certaine manière le véritable créateur de la diaspora. Malheureusement pour lui, s'il fut le Corse le plus reconnu de l'île après Napoléon, il resta aussi l'un des rares membres

de Corsica diaspora. Edmond Simeoni puis les nationalistes ont bien tenté de lancer l'idée d'une carte d'identité corse pour donner corps à cette fameuse entité nébuleuse. L'aventure s'est achevée à deux reprises par de cinglants échecs. La raison, outre le laxisme des concepteurs, fut l'absence de critères pour définir la « corsité » comme ce fut le cas hier avec L'annuaire mondial des Corses. S'y inscrivait qui voulait à condition d'être parrainé. La diaspora ne serait en définitive qu'un phénomène affectif et peu rigoureux.

Une proposition électoraliste et ruineuse

Aujourd'hui la majorité introduit l'idée (ruineuse pour un budget déjà en vrac) d'un tarif résident destiné à la fameuse diaspora. Cela ressemble bien à une manœuvre électoraliste destinée une fois de plus à subir un échec. Outre le fait que la mesure n'a quasiment aucune chance d'être acceptée par Bruxelles (qui vient de le refuser à la Sardaigne), les caractéristiques nécessaires pour définir le Corse diasporique sont à la fois réjouissantes et désespérantes. Les voici en vrac : -résidence permanente en Corse des ascendants au premier ou deuxième degré du demandeur ou de l'un de ses enfants ou de l'un de ses frères et sœurs, inhumation en Corse du conjoint, de l'un des ascendants au premier ou deuxième degré du demandeur ou de l'un de ses enfants ou de l'un de ses frères et sœurs, scolarité obligatoire effectuée en Corse par le demandeur, en tout ou partie (équivalent à au moins un cycle), propriété d'un bien immobilier en Corse par le demandeur en pleine propriété, usufruit ou indivision. On

imagine sans peine les impétrants produisant des photos de tombes, d'impôts locaux, d'actes de naissance des aïeux. Bref on a monté une usine à gaz qui a pourtant un avantage : elle bat en brèche les théories ethnicistes et contredit également les exigences posées par les nationalistes sur le statut de résident. C'est aussi une reconnaissance foudroyante de la communauté de destin. Enfin, cerise sur le gâteau c'est une formidable incitation à la « colonisation de peuplement ». Car si la Sardaigne a présenté des tarifs



préférentiels pour toutes personnes ayant des racines locales ce fut non par affect, mais pour tenter d'attirer dans l'île des retraités aisés à qui il est offert des conditions fiscales intéressantes comme au Portugal. Nous voilà loin de *Barbara furtuna* et de l'interminable plainte des exilés.

• GXC

Ça chauffe contre le réchauffement

Les jeunes ont beau être mis à mal par la crise, ils restent mobilisés pour l'écologie. Le printemps fait renaître la rage de vivre. Le 19 mars, les mouvements #FridaysForFuture et Youth For Climate ont appelé à la grève des étudiants dans le monde entier. Le 28 mars, c'est un appel à manifestations contre la nouvelle loi Climat et Résilience, jugée trop tiède, contrairement au réchauffement climatique.

À fond pour le climat

Le combat des jeunes ? Faire en sorte que la planète reste habitable et soit plus équitable. « *Non aux légumes qui voyagent plus que moi* », « *Ma jeunesse sacrifiée. Mon avenir : +7 degrés* », « *Nous séchons les cours, pas la planète* », tels sont les slogans que l'on a pu lire dans les manifestations qui ont vu les jeunes défiler pour l'écologie le 19 mars dernier. Les pancartes reflétaient aussi les préoccupations de cette jeunesse en proie à la précarité depuis le début de la pandémie. Les jeunes sont loin d'être des victimes passives ou des militants passionnés. Ils veulent juste faire prendre conscience aux



« boomers » qu'il est plus que temps d'agir. À l'exemple de celle qui ne fait pas consensus, Greta Thunberg, cette jeune Suédoise qui, en 2018, a créé un mouvement mondial d'enfants et de jeunes d'âge scolaire qui exigent que les gouvernements intensifient leur action contre les changements climatiques. Des millions de jeunes manifestent maintenant pour exprimer leur soutien. Et obliger tout le monde à réfléchir à de nouvelles pistes de vivre ensemble, de consommer, de produire, de se soigner, d'inventer un art de vivre du 21e siècle.

L'écologie à la traîne

À l'instar des 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) qui avaient fait des propositions, les ONG estiment que la réponse du gouvernement à ces avis manque d'ambition. Le projet de loi « *Climat et résilience* » à l'étude est déjà décevant avant même ses amendements et autres interventions des députés sur les six chapitres de la loi : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir et renforcer la protection judiciaire de l'environnement. Ces critiques viennent après le jugement du tribunal administratif de Paris qui a reconnu l'État responsable de manquements dans la lutte contre le réchauffement climatique, puisqu'il n'a pas respecté ses propres engagements en dépassant son budget carbone 2015-2018. Selon les derniers chiffres publiés, il y a du mieux pour 2019, avec une baisse des émissions de 1,7 %. Pour le gouvernement, le confinement a représenté une aubaine, la baisse enregistrée s'élevant à 7 %. Même le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a jugé que si les mesures présentées sont « *en général pertinentes* », elles sont souvent « *limitées* », « *différées* », et « *soumises à des conditions telles qu'on doute de les voir mises en œuvre à terme rapproché* ». Autant dire que tout le monde se montre bien sceptique sur la volonté réelle des instances officielles à agir. L'hémicycle devra se prononcer en avril. La parole est aux députés.

Une réalité toujours inquiétante

Une nouvelle étude menée par Météo France, l'institut scientifique Pierre Simon Laplace et un centre européen de recherche inquiète toujours autant : si rien n'est fait pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre, la température moyenne pourrait grimper de 4 à 5 degrés en Corse d'ici la fin du siècle. Le monde scientifique estime qu'un réchauffement



d'un degré n'est plus évitable d'ici 2040. L'eau sera une denrée rare, les sécheresses et les canicules seront courantes. Selon les prévisions les plus pessimistes, sans politique climatique, on pourrait être confiné à cause des températures invivables, qui pourraient atteindre les 50 degrés en période de canicule. Ces modifications sont déjà à l'œuvre, comme sur le littoral, où l'érosion attaque les cordons lagunaires. Côté agriculture, l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) planche sur de nouvelles variétés pour survivre à la sécheresse et réduire la compétition pour l'eau entre l'agriculture, l'énergie, l'eau potable. Des restrictions sont déjà en cours tous les étés depuis plusieurs années. Selon les experts, les objectifs sont encore atteignables, à condition de s'y mettre rapidement. Les émissions ont baissé en 2020 de 7 % à cause la crise, de quoi être optimiste, et indiquer la direction à suivre à la COP 26 prévue en décembre à Glasgow.

• Maria Mariana

Vaccination : quand catholicisme rime avec pragmatisme et humanisme

Confrontés à un fléau majeur pour l'humanité, le Vatican et les médias catholiques acceptent que la science et le bien public l'emportent sur la doctrine.



Quatre vaccins contre le Covid-19 sont désormais validés au sein de l'Union Européenne : le Pfizer, le Moderna, l'Astra-Zeneca, le Johnson & Johnson. Ils représentent à ce jour l'unique véritable espoir d'en finir avec la pandémie qui a déjà tué près de trois millions de fois dans le monde, près de 100 000 fois dans notre pays et près de 200 fois chez nous, et qui déstabilise l'ordre public, l'économie et la vie sociale. Cependant, sur notre île comme dans le reste du pays, trop nombreux encore sont les individus qui refusent la vaccination car ils doutent de l'efficacité des vaccins ou craignent des effets secondaires. Les refus peuvent aussi résulter de convictions religieuses. Ainsi, parmi les catholiques, certains dénoncent le recours à des lignées de cellules issues de fœtus avortés dans les processus de développement ou de fabrication des vaccins. Heureusement l'Église oppose un positionnement pragmatique et humaniste à ces refus. Tout en précisant que cela ne constitue pas une légitimation de la pratique de l'avortement, la Congrégation pour la doctrine de la foi - instance majeure de la Curie romaine qui a pour mission de promouvoir et faire respecter partout dans le monde la doctrine et les mœurs conformes à

la foi catholique - énonce que le recours à des vaccins conçus à partir de cellules de fœtus avortés est acceptable en cas de grave danger et que le devoir moral d'éviter cette catégorie de médication ne prévaut pas s'il s'agit de la seule façon d'éviter la propagation de la pandémie. Cela signifie que, même si des vaccins éthiquement irréprochables selon la doctrine catholique ne sont pas disponibles, la Congrégation estime qu'il relève du bien commun d'y avoir recours et de recommander la vaccination.

Médias catholiques contre la désinformation

Au sein du monde catholique, la prise de conscience qu'il s'agit de tout faire pour lutter contre la pandémie ne se limite pas à la Curie romaine. Ces derniers jours, il s'est constitué un consortium international de médias catholiques pour lutter contre la désinformation sur les vaccins. Ce consortium

entend démasquer et combattre les informations fausses ou confuses qui contribuent à une défiance à l'encontre de la vaccination. Il se donne aussi pour mission de rappeler que le Pape François, le Saint-Siège et les conférences épiscopales du monde entier ont rappelé que se vacciner est un devoir moral non seulement par respect pour sa propre vie mais également pour celle des autres. Aleteia, un réseau social catholique international d'information, pilote ce groupe. La démarche est ouverte à tous les médias catholiques. S'ils y adhèrent, ils auront accès à de l'information vérifiée et aux avis d'experts d'un Comité Scientifique, et pourront s'en faire les relais. Ce Comité Scientifique qui est cours de constitution réunira des épidémiologistes, des médecins, des scientifiques, des bioéthiciens et des théologiens. Les démarches de la Congrégation pour la doctrine de la foi et du Consortium méritent d'être saluées car elles montrent qu'étant confrontés à un fléau majeur qui affecte l'humanité, le Vatican et les médias catholiques acceptent que la science, le bien public et la santé l'emportent sur la doctrine. Catholicisme rime avec pragmatisme et humanisme ! Cette ouverture d'esprit me semble bien plus susceptible d'ouvrir les cœurs à la foi, et plus particulièrement ceux de la jeunesse, que le refus constaté ici et là, y compris chez nous, de renoncer provisoirement à l'expression de traditions aussi respectables et séculaires soient-elles. Ce n'est toutefois que mon humble avis...

• Alexandra Sereni

Retrouvez nous sur notre site :
JOURNALDELACORSE.CORSICA

Coti Chjavari

Affaire Peretti à Coti Chjavari : le tribunal ordonne la démolition des « bergeries » illégales

Il y a des affaires qui durent et le feuilleton Peretti fait partie de celles-là. En 2011, Julien Peretti décidait de créer un complexe de bergeries avec restauration et prestations touristiques (SARL « Julien Jet organisation, La Réserve de Saparella, Saparella Patrimoine et JJ Air et la SAS Services et Deco ») haut de gamme dans un « paradis », au bord de la mer, à COTI-CHIAVARI, lieu-dit SAPARELLA (ça vous rappelle un autre projet non ?).



▲ Photo 1 : Plan aérien du site

Là aussi, comme à SARTENE, pas de permis de construire pour la plupart des installations, à quoi bon d'ailleurs puisqu'il existait des « ruines » attestant d'un glorieux passé local de nature ovine (des bergeries).

En 2012, l'État décidait alors d'engager l'impitoyable action en démolition en poursuivant au pénal le constructeur indélicat ; las,

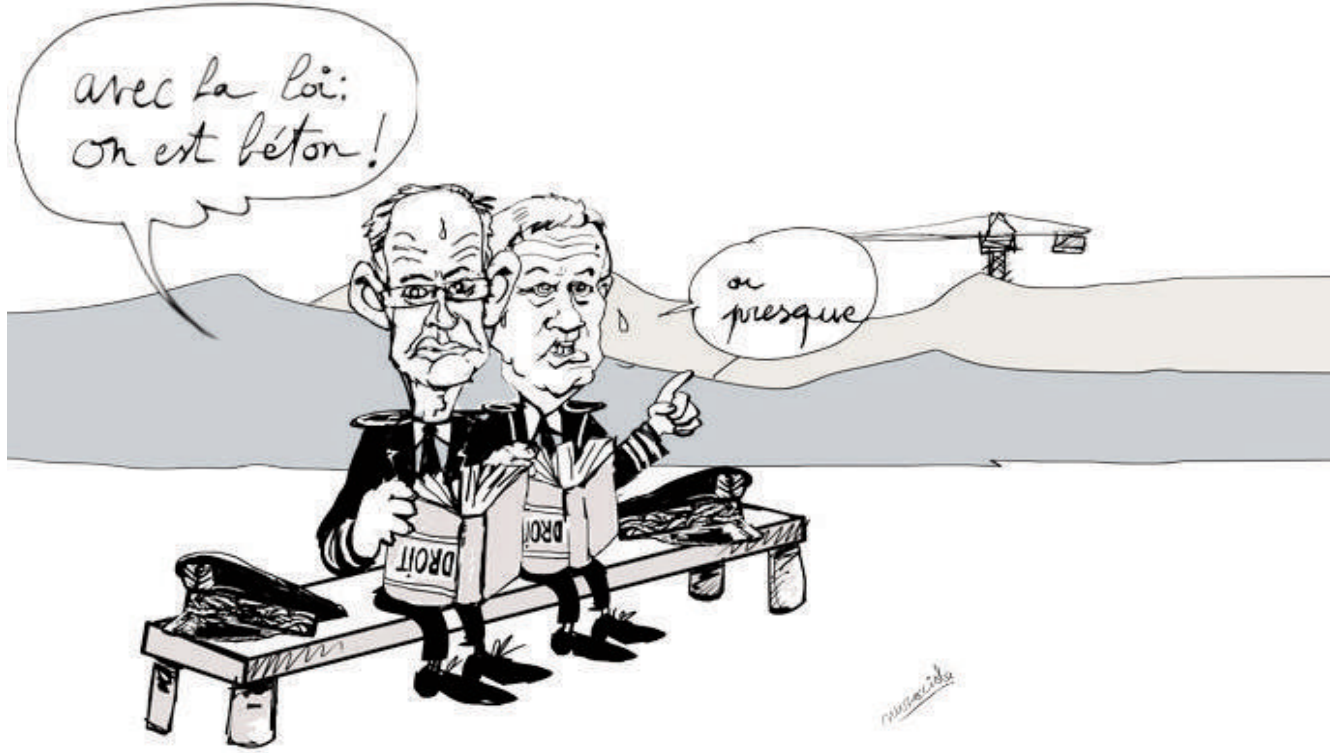
le préfet Bouillon signait, la veille de son départ, un permis de construire de régularisation, action cette fois pitoyable car ses services eux-mêmes lui avaient rappelé l'impossibilité de construire (loi littoral : espace remarquable, mitage, pas de réseau, etc). (Cf photo 2)

Interrogé plus tard par la journaliste H. Constanty dans un ses ouvrages, le représentant

de l'État avait répondu avoir vérifié le caractère non mafieux des investissements et que c'était un « bon projet ».

Le droit attendra, le parquet d'Ajaccio se faisait piétiner et le préfet est parti sur le continent faire appliquer la loi ailleurs...

A cette occasion cependant, 3 autres permis de construire étaient mis à jour, à proximité,



▲ Photo 2 : Novembre 2013, Trois permis de construire, accordés à Julien Peretti par le Préfet Bouillo et non retirés par le préfet Strzoda, sur le littoral de Coti Chjavari, déclarés illégaux.

étant précisé que les constructions étaient déjà édifiées ; U Levante et le GARDE en obtenaient l'annulation devant le Juge administratif puis, comme pour l'affaire Martinolle, demandaient la remise en état devant le tribunal judiciaire.

Le tribunal d'AJACCIO a fait droit à la demande des deux associations le 11 mars dernier* constatant comme sans importance que la propriété soit en indivision et comme n'étant pas établie l'occupation par la famille Peretti de ses constructions. (Cf photo 3)

Sur le fond, le tribunal rappelle que les constructions sont situées en « espaces remarquables et caractéristiques » du littoral au PADDUC en vertu de l'article L121-23 du code de l'urbanisme (loi « littoral ») et que la démolition seule réparera le préjudice subi.

Julien PERETTI a 4 mois pour démolir les constructions sous peine d'astreinte de 500€ par jour de retard et son (probable) appel n'est pas suspensif.

• Association « U Levante »

ORDONNE la démolition des trois séries de constructions édifiées par Monsieur Julien PERETTI à COTI-CHIAVARI respectivement :

- 1° lieu-dit Pozzaccio, parcelles cadastrées Section F n° 106, 109, 110, 764, 765, 766, 767, 768 et 769 en application du permis de construire n° PC 02A 098 11 C0002,
- 2° lieu-dit Saparella-Sottana, parcelles cadastrées Section F n° 421 et 570 en application du permis de construire n° PC 02A 098 11 C0003,
- 3° lieu-dit Saparella-Sottana parcelles cadastrées Section F n° 26 et 807 en application du permis de construire n° PC 02A 098 11 C0005 ;

DIT que faute pour Monsieur Julien PERETTI de procéder à ses frais à la démolition totale des constructions litigieuses (bâtiments et fondations) dans un délai de 4 mois à compter du jour de la signification de la présente décision, il sera redevable d'une astreinte provisoire de 500 euros par jour de retard et par

construction non démolie et ce pendant un délai de 6 mois ;

▲ Photo 3 : Extrait du jugement

POUR TÉLÉCHARGER LE JUGEMENT

* <https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2021/03/jugement-Peretti-demolition-11-03-2021.pdf>

Israël : un succès vaccinal qui met en exergue nos échecs

N'en déplaise à ceux qui considèrent Israël comme une sorte de dictature molle, tous les pays démocratiques ont beaucoup à apprendre de ce pays qui, aujourd'hui contrairement à la tendance générale, déconfiné.

40 % de la population vaccinée

Au 8 mars, moins de 3 % de sa population étaient doublement vaccinés contre le Covid-19 et moins de 6 % ayant reçu une première injection en France. À la même date, 40 % de la population israélienne ont été doublement vaccinés et 55 % ont reçu la première dose alors que les deux pays ont commencé leur campagne de vaccination, en décembre dernier, à une semaine d'intervalle. En Israël, la population du pays (juifs, arabes et druzes) est entièrement concernée et depuis le 8 mars, tous les Palestiniens qui travaillent en

vaccination trois fois supérieur à celui de cette dernière. De plus, l'arrêt (momentané ?) de l'Astrazeneca est une catastrophe puisque c'est lui qui devait permettre aux pharmaciens de vacciner. Le retard pris par la France risque donc de s'alourdir et signifier un échec politique majeur pour Emmanuel Macron, échec qui pourrait favoriser une victoire de Marine Le Pen aux élections présidentielles.

Les raisons d'un succès, les raisons d'un échec

Le premier échec français tient au refus en mars 2020 du gouvernement d'imposer les masques tandis qu'au même moment Benjamin Nétanyahou faisait rentrer trois millions de masques chirurgicaux depuis la Chine. Parallèlement, il achetait et produisait le matériel médical nécessaire pour les réanimations. Israël, pays perpétuellement en guerre, a su faire preuve d'une organisation militaire qui a manqué à une France dont les gouvernants semblaient paralysés par le syndrome du sang contaminé. Filiu note toutefois que pour des raisons purement électoralistes Nétanyahou a fait preuve « d'une tolérance trouble envers les violations des règles sanitaires dans les quartiers ultra-orthodoxes ». Cela s'est aussitôt traduit par une flambée de l'épidémie obligeant les autorités à donner un tour de vis en vaccinant à tour de bras et notamment les jours de shabbat. La guerre des vaccins signe aussi une débâcle européenne. Les nationalismes et les égoïsmes locaux l'ont emporté sur la solidarité. Les Israéliens, qui ne subissaient pas ce doublement mouvement contradictoire, ont passé des contrats avec le laboratoire américain Pfizer, qui s'est engagé à fournir un stock exceptionnel de vaccins, en contrepartie du partage des données épidémiologiques. Nétanyahou a également traité avec Moderna,

une autre firme américaine, pour des livraisons complémentaires de vaccins. Il avait pris contact avec la France pour les vaccins de Sanofi et de l'Institut Pasteur, deux échecs retentissants.

Des consignes claires

En France, le pouvoir a bafouillé et parfois ménagé la frange anti-vaccin. Les consignes n'ont jamais été claires donnant le mal de mer à des Français épuisés et parfois déprimés. « En Israël, en revanche, l'adhésion du public à la campagne de vaccination a été confortée par une planification claire des populations ciblées : d'abord les professionnels de santé, puis les personnes vulnérables, ensuite les plus de 40 ans, mais aussi les 16-18 ans, afin que les épreuves du baccalauréat puissent se dérouler normalement. Les vaccinations sont administrées y compris durant le shabbat, alors qu'il a fallu attendre le 6 mars pour que la France vaccine le week-end. » Israël a testé en masse n'hésitant à faire intervenir la police pour faire respecter les règles sanitaires chez les particuliers. En France, on a fermé les restaurants, les cinémas et les théâtres, mais on a vu des représentants de l'autorité fréquenter des restaurants clandestins. Les transports en commun sont bondés. Et désormais les dépressions se multiplient. La lassitude est partout tandis qu'en Israël les restaurants sont à nouveau ouverts et la vie a repris son sens. Un « passeport vert » permet désormais aux personnes vaccinées ou immunisées de retrouver une activité normale en Israël. Mais « surtout, la population y perçoit un horizon de sortie de la crise sanitaire, là où l'incertitude reste de mise en France. » conclut avec une grande justesse Jean-Pierre Filiu.



Israël le sont également. L'Autorité palestinienne, qui a sous sa responsabilité pleine et entière la santé de ses ressortissants, a été contactée par le gouvernement hébreu, mais a refusé son aide vraisemblablement pour ne pas être accusée de collaborer avec la puissance occupante. Le résultat est que la situation est catastrophique dans les territoires occupés. Dans Le Monde, Jean-Pierre Filiu, spécialiste du monde arabe s'interroge sur le décalage entre l'échec français et la réussite israélienne. Il note que la taille de la population ne saurait en effet expliquer seule ce différentiel puisque les États-Unis, avec pourtant cinq fois plus d'habitants que la France, ont un taux de

Le cadavre bafouille

Le énième confinement du pays a de quoi laisser rêveur. Nos huiles se sont creusé la cervelle pour inventer une mesure approximative dont l'objet final semble être d'interdire sans interdire. Parallèle étonnant de la politique intérieure avec la grammaire, l'inversion des significations renvoie à l'alternance empirique des syntaxes du jour dont les hardis novateurs ingénient progressivement l'instauration.



Ce qui est dit n'est pas dit, ce qui veut dire ne veut rien dire. Nous voilà prisonniers en liberté, vivant tels Jonas dans la carcasse d'une baleine nommée jadis la France, pauvre animal reconnu sous tant d'alias dont le dernier se nomme la République. Une baleine? Amédée plutôt, comme la pièce éponyme d'Eugène Ionesco nous le suggère au moment précis où le cadavre volatil s'éclipse par la fenêtre dans un mouvement ascendant qui fait dire à sa veuve: « Tu montes Amédée, mais tu ne grimpes pas dans mon estime ». C'est pourquoi j'ai emprunté le titre de cet article

à celui d'un des chapitres de l'extraordinaire roman de Maurice Barrès : *Leurs Figures*. Les protagonistes de ce drame sont évidemment nos maîtres, trop occupés par les tâches ordinaires de nettoyage de leurs bureaux avant la fuite qui nous imposent ce fatigant *stop and go*, comme on dit dans les affaires. Le bafouillement ou bafouillage indique évidemment la répétition. Depuis que Jean Le Bon perdit le 19 septembre 1356 la France à la bataille de Poitiers, on n'avait pas vu une telle raclée hormis peut-être l'arrestation de Louis XVI à Varennes. J'excepte les défaites militaires qui sont aussi nombreuses que les victoires, Austerlitz et Wagram égalant largement Waterloo et Trafalgar, n'en déplaise aux gesticulations tounebouliques de certains. Le grand pays va mal certes, mais que dire des petits, ces provinces conquises depuis mille ans qui forment sa trame mais aussi sa parure. Comment obliger à l'usage de la langue française selon l'ordonnance de Villers-Cotterêts (François Ier, 1539), des peuples qu'on a privés de la leur, quand on démembré méthodiquement ce qui en faisait la mire, je veux dire *les Belles Lettres*. La Haute-Culture, pour parler comme les couturiers et les coiffeurs, c'était bien ce qui pouvait justifier la domination du roi sur ses sujets, en résumé, la France sur ses pays soumis et arraisonnés par la violence. Sans Molière, Racine et Balzac, il n'est point de sceptre qui vaille. De même que sans Shakespeare, l'Angleterre se fut fait depuis longtemps submerger par l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande ratachiste. On n'obéit qu'à ceux que l'on admire. Il serait trop pompeux de rappeler à qui de droit que la Roche Tarpéienne est proche du Capitole: notons simplement avec

la délicatesse qui veut que l'on proportionne les compliments à ceux qui les reçoivent que le vestibule n'est pas si loin de la porte de sortie. Voyant briller, comme le susurrerait Louis Jouvet dans le film *Entrée des Artistes*, « un éclair d'inintelligence » dans le regard tapi derrière un masque de qui nous parle tous les soirs, j'en ai rapidement conclu qu'à l'instar de ce qui se passait à l'époque de mon service militaire, obéir est une tâche difficile si elle ne s'accompagne pas d'une grande considération à l'égard de celui qui ordonne. Peut-être demain lira-t-on les classiques français en anglais pour leur conserver leur noblesse au vu des propositions érostratiques de modification de leur écriture qui sont suggérées avec insistance par une pègre savante. Qui n'a pas vu Vincent Price interprétant Jules César de Shakespeare laisser tomber ce vers fatidique et si révélateur : « *L'ordure ne peut goûter que l'ordure* »? Tout y est dit. Alors tous aux vaccins, et plus vite que ça, en priant qu'il y en ait pour tout le monde et que ce soient les bons. En 1848, le roi Louis Philippe qui fut plutôt un bon roi, fut chassé par une révolte populaire qui l'amena à prendre le bateau à Boulogne pour gagner l'Angleterre en tant que fugitif, affublé de l'identité factice d'un certain Monsieur Smith. C'était parfaitement injustifié, et le mot révolution a été utilisé à tort pour rendre présentable un mouvement populaire erroné et mal intentionné. Le seul effet profitable des événements de 1848 a été de propulser Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la Seconde République, ce qui lui permit par la suite de rétablir l'Empire. Louis Philippe avait fait revenir les cendres de Napoléon Ier pour les installer aux Invalides; il permit que cessent les invasions barbaresques sur les côtes françaises, Corse comprise, et stoppa définitivement le trafic des esclaves qui en résultait. Décrier ce qui fut bon dans le passé va de pair avec la destruction des valeurs qui ont fait grande une histoire que l'on veut désormais abolir, au motif d'un humanitarisme dévoyé. Il est de mode de dire ici et là qu'il convient de « *casser* » les codes.

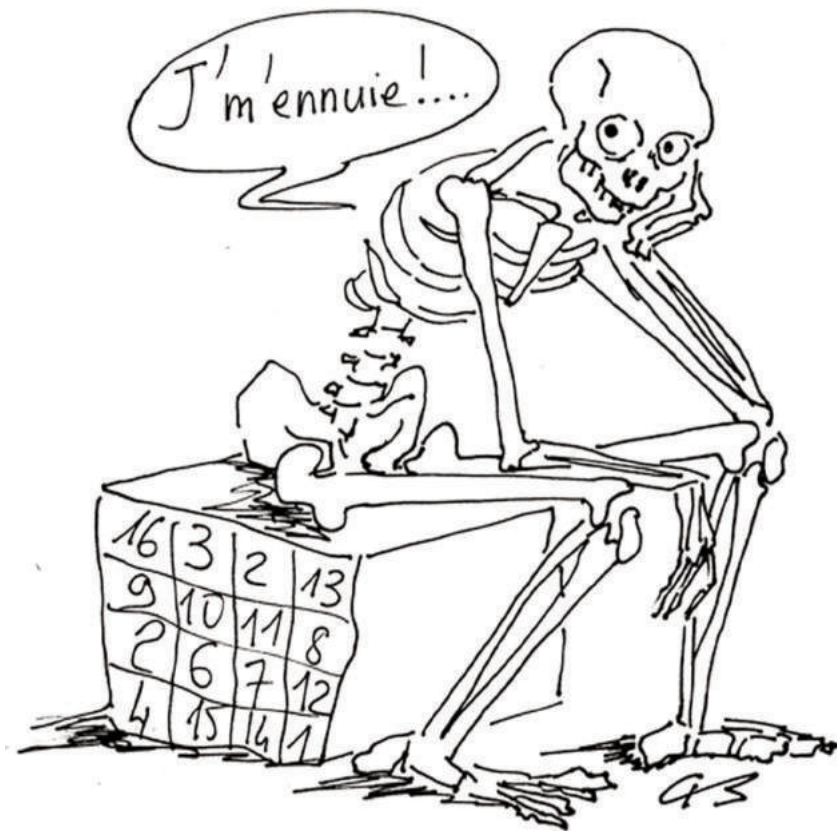
Tout au contraire je propose d'honorer ce mot en hommage à celui qui est mort le 5 mai 1821, en lui donnant son nom tel qu'il fut baptisé le 2 décembre 1804: Le Code Civil ou « *Code Napoléon* ».

• Jean-François Marchi

Les tumultes de l'ennui

« On est détrompés sans avoir joui ; il reste encore des désirs, et l'on n'a plus d'illusions... On habite avec un cœur plein, un monde vide ; et sans avoir joui de rien, on est désabusé de tout. »

René de Chateaubriand



Notre époque porte le deuil de ce qui a été, sans donner naissance à des perspectives nouvelles : la pandémie aggrave cette évolution. Des générations entières se retrouvent dépourvues de plénitude, de perspectives. On assiste au « lent naufrage d'une vie rapetissée ». Sans polémique ni colère, au-dessus de l'angoisse, aride, l'ennui nous jette parmi les choses. Seule la contemplation de la mer, qui nous renvoie à l'infini, pourrait nous sauver. Le malaise social est là, la

souffrance métaphysique arrive. Balayant les rêves de gloire, la société, gouvernée par la Bourse, plonge dans la tragique indifférence : n'aimer rien, ne rien vouloir, n'avoir envie de rien, n'être rien, ne rien faire. Dépourvu d'énergie vitale, le présent se dilate à l'infini, ni le futur ni le passé n'existent.

Un total désengagement

On connaît, chez les poètes et écrivains romantiques, cette écriture de l'ennui, du

vide, où le poète, de Lamartine à Nerval, de Musset à Baudelaire, veut subvertir le Mal. On ne se sauve pas en se jetant dans le monde, mais en s'en éloignant radicalement, dans un désengagement total.

« ... Des cloches tout à coup sautent avec furie
Et lancent vers le ciel un affreux hurlement,
Ainsi que des esprits errants et sans patrie
Qui se mettent à geindre opiniâtrement.
Et de longs corbillards, sans tambour ni musique,
Défilent lentement dans mon âme ; l'Espoir,
Vaincu, pleure et l'Angoisse atroce, despotique,
Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir. »

Spleen, Charles Baudelaire

L'ennui traité comme une calamité publique Et pourtant, tout dans notre société nous conduit à repousser l'ennui. Loin d'être une nécessité intérieure, l'ennui est traité comme une calamité publique. La société lui oppose le divertissement, qui est oubli de soi, et qui attend tout de l'extérieur. Et si l'ennui n'était pas autre chose qu'un répit, une interruption dans cette accélération à laquelle nous contrainst le monde ? Grâce à l'ennui, on peut faire l'économie de la vitesse, de l'étonnement, du désir. Il s'agit de provoquer un ralentissement du temps, afin de pouvoir éprouver quelque modeste sensation, loin de cette vie psychique trépidante, novatrice, imaginative, mais fatigante. L'ennui est sans peur, il éloigne tous les sentiments autres, il provoque une indifférence au monde qu'il tient à distance. Pessoa, dans le « livre de l'intranquillité » a montré comment l'ennui est une sorte de disparition au monde, comment avec l'ennui on devient un rien autour duquel ce monde tourne, avec l'aval de l'indifférence. On tombe dans l'ennui comme dans une chute. Avec l'ennui, on n'est ni dans le refus ni

dans l'acceptation, ni dans le rien ni dans le tout. Bartleby, ce personnage symbolique de Melville, se protège des désordres du monde en se réfugiant dans le silence et l'immobilité. On peut ainsi se soustraire aux rapports sociaux par l'ennui, soutenu par la paresse. L'ennui tient les autres à distance, il neutralise les agressions.

Souffrance et aubaine

L'ennui permet à chacun de prendre la mesure de sa condition. Il est à la fois une souffrance et une aubaine. Certes il peut constituer une privation de tout plaisir, car on risque de laisser échapper le sens des saveurs et des couleurs, de se laisser engluer dans la fadeur d'une vie devenue grise. L'ennui risque de ruiner tout espoir de bonheur. Mais l'ennui peut devenir le moteur de nos actes.

Pour les romantiques, tel Chateaubriand, l'ennui n'est pas une baisse de vitalité passagère, mais un manque ontologique, une lassitude existentielle, un vide inexprimable, une absence de désirs. Au 19^{ème} siècle, l'ennui décrit partout devient le signe d'un découragement collectif, d'un traumatisme social, d'un désenchantement de l'esprit public : l'élite s'avoue désabusée et revenue de tout. Loin d'être maître de son destin, l'individu s'estime en désaccord avec lui-même.

Il y a aussi l'ennui calme et doux du bonheur. Entre l'otium et le negotium, un équilibre doit être cherché pour obtenir un art de vivre.

On contemple le monde et l'on se contente de cette contemplation : on y acquiert une certaine sérénité, à défaut de bonheur. A la limite, pour certains philosophes tels Sartre ou Beckett, on ne sort jamais de l'ennui. Pour Sartre, l'ennui se décrit dans une langue pâteuse, poisseuse, irrespirable : « *L'ennui réclame et produit, pour se dire, une nuit de la langue* » (Jean-François Louette).

L'annonce du néant

Pour Beckett, l'ennui nous annonce le monde du néant, de l'inanité. L'ennui est le « *premier moment d'une décomposition bienheureuse* » (J.Roudant). Tels les héros de Beckett, les êtres humains seront blasés, ni nostalgiques ni optimistes, ils seront simplement des corps lassés, fatigués, sans goût pour l'existence, découragés, alanguis. Chez Cioran, l'ennui vide l'univers de tout objet, de toute consistance : devant l'étrangeté du monde se produit « *une inadhésion profonde aux choses* » (Cioran). « *La rose est sans pourquoi* » écrivait Silésius. Un phénomène massif peut être vide de sens et soustrait à une quelconque explication causale : sans raison d'être, ce qui ne veut pas dire dépourvu de sens. Les médias valorisent toutes les passions qui participent à fuir l'ennui, à travers la proposition d'une vie épuisante.

L'ennui comme moteur

Mais l'ennui peut être une ressource, une énergie, un bouillonnement. Il y a du gigantisme

dans l'ennui, celui de la pensée. Il est un ennui profond qui nous révèle notre être et nous interroge sur notre condition. L'ennui fait partie de notre façon singulière d'être au monde. Roquentin, le héros de « *La nausée* », s'ennuie. Cet ennui, qui dénuode le temps, est le « *cœur profond de l'existence* ». Avec l'ennui, règne l'indistinct qui engloutit toutes choses. Avec cette sorte de décomposition tranquille, on va habiter la vie et la mort d'une façon différente. Ne rien savoir, ne rien vouloir, ne rien pouvoir : l'ennui nous éloigne de la trépidation de la réalité et nous incite à rechercher ce désir de rien. Avec l'ennui, on n'habite plus vraiment le monde, on ne s'y sent plus en sécurité : On y est certes, mais sans véritable abri. On s'y tient simplement en déséquilibre, pour personne et pour rien. L'espace est devenu silencieux, sans langage, sans paroles, sans sol, sans sûreté, en une sorte d'errance.

Choisir plutôt la léthargie de l'ennui que l'accablement du désespoir. L'ennui peut devenir la grande affaire de la vie.

« *Rester là, tenir, dans l'ombre de la cicatrice en l'air*
Rester là, tenir — pour - personne — et —
pour — rien »
Paul Celan

• Francine Demichel

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Faut-il commémorer Napoléon ? (1/2)

Depuis quelques semaines, la question, émanant tout d'abord de la France, de commémorer Napoléon, à l'occasion du bicentenaire de sa mort, se répand un peu partout sur la planète. Faut-il ou non, commémorer l'Empereur ?



Alors que des pays historiquement ennemis de Napoléon, nous pensons notamment à la Russie, commémoreront l'Empereur cette année, le chef de l'Etat Emmanuel Macron ne s'est pas encore prononcé sur la question. A notre sens, le débat n'a pas lieu d'être, car il est faussé par une incompréhension du terme « *commémoration* ». Faisons de l'étymologie : Le verbe commémorer nous vient du latin *commemorare* qui signifie « *se souvenir ensemble* ». Une commémoration est donc l'action de rappeler quelque chose ou quelqu'un à un ensemble plus ou moins grand de personnes. Il est donc de cette manière, tout autant possible de commémorer un événement glorieux et heureux que de commémorer un événement dramatique et malheureux. Les Etats-Unis ne commémorent-ils pas les attentats du 11 septembre 2001 ? Faudrait-il arrêter de commémorer les massacres

d'Auschwitz ? Naturellement non. La commémoration, qui peut selon Pascal Ory (*Les lieux de Mémoire*, Dir. Pierre Nora) exister sous trois formes, « *l'historiographique, le monumental et le cérémonial* », permet par définition, de ne pas oublier. Etant indéniable que Napoléon est le personnage le plus illustre de son temps, probablement le plus important de l'histoire de France mais aussi le fondateur de la France contemporaine, nous devons nous interroger de la manière suivante : quel pays peut aujourd'hui faire volontairement sombrer dans l'oubli le personnage qui a le plus marqué, influencé et orienté son histoire ainsi que celle de l'Europe ? Selon nous, la seule question légitime concernant le bicentenaire de la mort de Napoléon est la suivante : Comment doit-on commémorer Napoléon ? De toute évidence, l'histoire n'est jamais noire ou blanche mais souvent grise. Ainsi, il ne s'agit ni de déposer des gerbes aux invalides en pleurant un Napoléon tout blanc, ni à l'inverse de détruire ou de réduire l'image d'un grand homme au rétablissement de l'esclavage en 1802. Il faut selon nous, non seulement commémorer Napoléon, mais bien sûr inciter le grand public à connaître, étudier et cerner ce personnage. En quoi était-il un bâtisseur ? Qu'est-ce donc que ce « *coup d'œil* » ou cette « *vista* » militaire qui lui a permis de changer tant de situations catastrophiques en victoire ? D'aucuns disent qu'il est le sauveur des idées de la révolution, d'autres qu'il est le fourvoyeur de la République. Qu'en est-il ? Dans quel contexte a-t-il réinstauré l'esclavage ? Est-ce le goût du sang qui l'a poussé dans la campagne de Russie ?

Une mémoire qui déchire et divise

De toute évidence, ce personnage représente une source inépuisable de sujet d'études et les commémorations du bicentenaire de sa mort peuvent et doivent servir de tremplin pour renforcer la connaissance autour de ce personnage finalement mal-connu du grand public. Depuis maintenant deux siècles, la

mémoire napoléonienne, autant nationale qu'européenne n'a de cesse de se déchirer entre légende noire et légende dorée. En effet, sous la restauration, Napoléon est un tyran et un usurpateur. À partir de la Monarchie de Juillet, celui que l'on appelle le Roi Républicain, Louis-Philippe permet la réconciliation de la figure de l'Empereur avec le peuple. Cela se traduit par le retour des cendres en 1840, 19 ans après sa mort, à Paris. Plus d'un million et demi de personnes se rendent alors dans la Capitale pour lui rendre un dernier hommage. En 1848, le neveu de Napoléon, Louis Napoléon devient le premier Président de la République et quatre ans plus tard, par un coup



d'Etat, Empereur des Français sous le nom de Napoléon III. C'est logiquement pendant les deux décennies de son règne que Napoléon 1er va retrouver la gloire. La faible côte de popularité du « *petit neveu* » ainsi que l'image que les Républicains vont répandre de ce dernier vont toutefois ternir quelque peu l'image du « *grand oncle* ». Aujourd'hui, deux siècles après sa mort, nous l'avons vu, la figure de l'Empereur continue de diviser les Français et les préparatifs du bicentenaire en question n'en sont que la représentation.

• Marcandria Peraut

TOP

- **LE GROUPE AMALVIVA.** Il vient d'acquérir le premier ensemble médical privé de Corse.
- **LE VIGNOBLE CORSE.** Sa production est en hausse (375 000 hectolitres) et le millésime 2020 en équilibre.
- **ANNE-CLAIRE CHABANON.** Elle suit depuis des années, non sans talent, le cours politique d'Ajaccio, ajoutant, pour Corse-Matin, la juste opinion qui convient.

FLOP

- **LES MARAIS SALANTS DE PORTO VECCHIO.** Il ne leur reste plus, depuis longtemps, le moindre grain de sel à utiliser.
- **L'INCENDIAIRE DE ZILIA.** Il a été placé en garde à vue pour avoir mis le feu à une maison.
- **LE TIREUR DE GHISONACCIA.** Il a été condamné à trois ans de prison ferme pour avoir blessé au pied, d'un coup de pistolet, un jeune homme de 25 ans.

Carl'Antò I puttachji

CHICHA OU PAS CHICHA

Un coup d'œil matinal sur le quotidien unique nous fait savoir que des contrôles de police avaient été effectués récemment dans

un bar à chicha sans qu'il nous soit expliqué ce qu'était cette chicha utilisée fréquemment par les consommateurs de narguilé dont les volutes envahissent l'endroit où elles sont expirées. En fait la chicha est une pipe à eau utilisée pour fumer du tabac ou du narguilé. La fumée inhalée est comparable à celle de la cigarette et expose les fumeurs aux effets du tabac sur la santé.

DEUX NOUVEAUX DÉCÈS A L'HOPITAL DE BASTIA.

Deux femmes respectivement âgées de 84 et 90 ans sont décédées à l'hôpital de Bastia victimes du Covid 19. La Corse compte 182 décès de cette maladie : 78 en Haute-Corse contre 86 en Corse-du-Sud. Pas grand chose en comparaison des régions du nord de l'Italie dans le nombre de morts s'élève à plusieurs centaines de milliers.

CE QUI EST BON POUR NOUS

C'est bon pour nous : lorsque l'espèce humaine s'éteindra sous l'effet de la pollution, de la disparition de la couche d'ozone, du réchauffement excessif de la planète, ou l'invasion des virus insensibles aux confinements et aux vaccins sans compter les méfaits d'origine industrielle, tout le monde, ici, sur l'île, aura la conscience tranquille. Mis à part les émanations des quelques 4x4 en surnombre et les flatulences de nos soixante-mille vaches à prime aucune menace sérieuse pour la Terre ne viendra de nous. Naturellement la méfiance est de mise, il faut quand même faire attention à ne pas nous laisser contaminer. Nous y avons plutôt bien réussi jusqu'ici. Il faut oser le dire haut et fort : nous avons bien du mérite !

HUMEUR

JDC

BELLE MAIS CHÈRE

La Corse plus chère... même au niveau des banques. En effet, c'est ce que révèle la dernière enquête nationale réalisée par l'UFC Que Choisir portant sur les frais et la mobilité bancaire. L'association de défense des consommateurs a comparé les tarifs des huit produits les plus courants dans quelques 110 banques réparties sur tout le territoire français. Le constat est accablant pour la Corse qui reçoit le titre de la région la plus chère de France. Quant aux explications de cette différence de tarifs sur des produits qui pour la plupart sont nationaux, l'UFC Que Choisir indique encore attendre les réponses des différents établissements bancaires. Nous aussi.

UNE PLAGE POUR TOUS

Le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de Casadelmar, la société hôtelière d'exploitation d'une plage du golfe de Porto Vecchio qui contestait l'évacuation de cette plage avec tout le mobilier qui s'y trouvait (chaises longues et parasols) mis à la disposition des clients de l'hôtel. Par ailleurs, le préfet de la Corse-du-Sud, a refusé de délivrer les autorisations et a saisi le juge du tribunal administratif afin qu'il prononce l'évacuation de la plage en question ce qui est donc désormais officiel et définitif. 0 ans sont décédées à l'hôpital de Bastia victimes du Covid 19. La Corse compte 182 décès de cette maladie : 78 en Haute-Corse contre 86 en Corse-du-Sud. Pas grand chose en comparaison des régions du nord de l'Italie dans le nombre de morts s'élève à plusieurs centaines de milliers.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A
- Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

L'espace, la Corse et le cor des Alpes !

« *Cosmolitude 2021* »

Toujours interdits au public les théâtres. Mais les artistes répètent, mettent au point leurs spectacles de rentrée. Ainsi les créateurs du Space Opera, « *Cosmolitude 2021* ». Quelques « *pros* » de la culture et de la presse ont pu assister à une de leurs séances de travail durant leur résidence à Bastia. Chance... j'y étais !



Equipiers de cet « *Odyssée de l'espace* » newlook Celia Picciocchi au violon, Paul-Antoine de Rocca Serra au violoncelle, Laurent Gueirard à la batterie, Jacky Le Menn à la guitare et au chant. Instruments acoustiques et électro mêlés pour cette aventure musicale. En prime, inédite et stupéfiante la présence dans cette œuvre du cor des Alpes. Un invité improbable et archaïque, inventé par des bergers (on dit « *armaillis* » en Suisse) pour communiquer leurs états d'esprit et états d'âmes à leurs homologues perchés sur des hauteurs leur faisant face ou même plus lointaines grâce aux ricochets de l'écho.

L'instrument, creusé dans de bois d'épicéa, est imposant avec ses quatre mètres de long. Il peut porter à sept ou huit kilomètres de

distance. Ses caractéristiques : une totale sobriété et une rusticité sophistiquée. Christian Humbert Droz excelle à en jouer. Il vient juste d'arriver de Genève. Ses explications sont passionnantes et son jeu remarquable. Le cor fait entendre un son très clair, mélodieux, enveloppant. Particularité de l'instrument on en obtient des tonalités différentes en modulant sa longueur. Un exercice obligé si on veut en jouer à plusieurs. On comprend vite en écoutant Humbert Droz, combien il n'a pas été simple pour Celia Picciocchi, arrangeuse, d'écrire une partition pour ce cor des Alpes !

Autre surprise : l'otamaton. Profil de note de musique pour cet instrument qui tient dans une main. Electronique il a été conçu au Japon. Sa résonance ? Elle pourrait s'apparenter à celle de la scie musicale, teintée de sons graves ou légèrement ridicules. En tous cas le résultat est plutôt étrange et inhabituel. Après les préliminaires, place au filage, autrement dit à la représentation sans spectateurs destinée à peaufiner le travail artistique global. La musique alterne des atmosphères âpres, tumultueuses avec des parenthèses où percent l'inquiétude, l'angoisse même, surlignées par la voix du chanteur qui s'élève en un torrent d'intranquillité. On peut soudain être emporté par une nostalgie qui se voit balayer par une colère qui va sembler se diluer par quelque chose rimant à une désespérance. Puis survient une respiration apportant un certain apaisement. Tour à tour, on vibre. On plane. On est dans un outre-terre.

Elément acteur de la perturbation ambiante le violoncelle sait également être d'une puissance rassurante. Son duo avec le cor des Alpes est une réussite d'une savante beauté qui ouvre sur une part de rêve.

« *Cosmolitude 2021* » n'est pas seulement musique et chansons c'est encore une narration visuelle qui s'inscrit au fil de l'histoire sur une série d'écrans en fond de scène. Ecrans illuminés de fuchsia, de vert, de jaune fluo, touches portées par la sérigraphie de Christian Humbert Droz mariée aux dessins de Yann Le Borgne qui superposent silhouettes de cosmonaute et de menhirs sculptés évoquant Filitosa... Temps aboli ?...

• Michèle Acquaviva-Pache

• *Projet porté par le Jakez Orkestra*

Pourquoi votre fascination pour l'espace ? Depuis quand ? Le cinéma y joue-t-il un rôle ?

C'est en regardant « *Et* », à six ans, que j'ai ressenti ma première émotion pour l'espace. J'étais terrorisé et j'ai passé la moitié de la projection sous mon siège. Un vrai choc... mais pas effrayant. Pas traumatisant. Un choc, tout simplement, qui m'a poussé à continuer à m'intéresser à l'univers spatial, un peu à la manière d'un collectionneur sans cesse en quête de trouvailles. Toujours à l'affût pour découvrir des films, des séries sur l'exploration de l'espace y compris si c'était des navets ! De toutes façons l'espace est un axe fort de la pop culture. David Bowie nous en fournit un exemple. Des courants de la bande dessinée abordent aussi ce genre.

Vous passionnez-vous également pour l'astrophysique ?

Je ne suis pas trop scientifique mais j'aime les livres de vulgarisation sur la recherche en astrophysique parce qu'elle soulève des questions philosophiques de base. C'est là une mesure de la démesure qui soulève plus d'interrogations que de réponses... « *Cosmolitude 2021* » représente notre première création abordant cet univers.

Votre spectacle correspond à un regain de curiosité pour l'espace avec l'envoi d'engins sur la Lune et sur Mars ?

Actuellement des sommes astronomiques sont consacrées à nouveau par des militaires et des scientifiques à l'exploration spatiale. Comme ce robot atterri sur Mars qui nous a permis aux terriens d'entendre le vent souffler sur la planète rouge. Effet de surprise totale pour nous musiciens. Stupéfaction aussi de constater autant de moyens déployés par rapport à la pauvreté, à l'aridité des paysages martiens. En fait ces images diffusées ne donnaient rien à voir... et tout à imaginer.

Musicalement présentez-nous « *Cosmolitude 2021* » ?

Ce spectacle se compose d'enchaînements de bout en bout. Il n'y a rien de parlé entre les chansons. Pas d'humour. Pas de sketches type Jakez Orkestra. Pas de veine festive. Contrairement à notre habitude, à notre style on s'autorise des choses assez sombres, des morceaux assez longs. Tout repose sur une belle émotion et sur une belle intensité. J'ai composé le texte et la musique, Celia Picciocchi s'est chargé des arrangements ce qui a exigé beaucoup de temps.

Votre définition du Space Opera ?

Le Space Opera a ses schémas narratifs propres : départ de la terre, histoire centrée sur un personnage ou une équipe, aventures dans l'espace, retour ou non sur notre planète. Ce genre est doublé de questions philosophiques qui interrogent souvent la solitude. « *Cosmolitude 2021* » se rapproche pour moi de « *Robinson Crusoe* » avec pour axe : peut-on vivre seul ?

Les caractéristiques de l'histoire qui nous est contée ?

Elle n'est pas linéaire mais kaléidoscopique avec de nombreuses facettes, pas forcément dans l'ordre. Notre idée étant plutôt qu'il revienne au spectateur de faire sa narration personnelle.

Les thématiques qui traversent morceaux et chansons ?

S'il y a quelques passages gais, ce sont des parenthèses. L'ensemble est plus sobre que sombre. Les principales thématiques sont : le temps, le vieillissement, les films sur l'espace qui se sont épanouis



dans les années 80, la solitude, les doutes que peut avoir un individu sur la société qui est la sienne. Ça commence d'ailleurs par : « *Ont-ils fait le plein d'essence* » au démarrage de la fusée ?

Peut-on se hasarder à dire que votre spectacle fait le récit d'un cosmonaute qui veut échapper à l'enfer terrestre ?

Ça pourrait ressembler à ça. Ce serait en quelque sorte une fuite obligée due au stress écologique. Ou parce que la terre est devenue invivable. Ou encore parce que le cosmonaute ne supporte plus ses congénères... Malgré tout on cherche à rassurer les jeunes par notre approche musicale et poétique qui incite à continuer à faire société.

« *Tout repose sur une belle émotion et une belle intensité.* »

Jacky Le Menn

Comment avez-vous articulé le travail avec les autres participants à la création du spectacle ?

Après la phase de composition et d'arrangements nous avons débuté les répétitions à trois avec le violoncelliste, Paul Antoine de Rocca Serra. Ensuite lors de la première résidence d'artistes, Yann Le Borgne, plasticien-batteur, est venu se joindre à nous. Pendant le spectacle, outre dessins et percussions, il joue d'un instrument à vent et chante une chanson. A Bastia où se déroule notre avant-dernière résidence c'est Christian Humbert Droz, sérigraphiste et joueur de cor des Alpes, qui est venu nous rejoindre. Juste avant le festival, « *BD à Bastia* », aura lieu notre ultime résidence et ce sera à Cargèse, en septembre.

Comment le Jakez Orkestra vit-il la bizarre période qui est la nôtre ?

« *Cosmolitude 21* » est un projet à long terme qui a nécessité beaucoup de dossiers et plusieurs résidences d'artistes. Nous avons reçu des avis favorables au moment même où commençait le premier confinement. Conséquence : nous n'avons jamais autant travaillé, sans nous produire en public, bien sûr... Bref, nous n'avons pas chômé, absorbés par toutes les préparations et tout ce qu'il fallait régler sur scène... Un paradoxe dû au hasard !

• **Propos recueillis par M.A-P**

A squadra corsa « svantagiati » piglia u so volu

Nata una settimana fà da un'adunita trà parecchie strutture, a prima squadra corsa « svantagiati » dedicata à u ballò vole sviluppà si à longu andà. Cù u scopu maiò di serve d'esempiu à d'altri paesi...



Ind'una sucetà corsa induve a ghjente s'impegna à prò di i più debuli, dà à u sport i sò valori i più sputichi hè un attu suciale maiò ma soprattuttu umanu. Quì è cullandì, l'evenimenti nascenu è l'associ crescenu dinù. Si pò trattà, per indettu di « tous pour chacun », ch'è s'impegna dighjà dapoi parecchi anni per avè, d'altronde, messu in piazza, qualchi tempu fà, una squadra di ballò arribata à l'O. Alatese. Wandis Le Hui, educatore, membru di u scagnu di l'OA è respunsevule d'issa squadra « ghjocu à ballò per tutti » hè diventatu referente di a Lega Corsa. Hè cusì, ch'ellu hà avutu l'idea, qualchi tempu fà, di travaglià intornu à una squadra corsa dedicata à l'atleti svantagiati. « Aghju pigliatu cuntattu cù Dédé Di Scala, capimachja di a famosa

struttura, spiega l'educatore, hè statu subbitu interessatu. »

Participà à cumpetizione

Di fattu, l'affare s'hè accunciata abbastanza lestru. Dédé di Scala hè ghjuntu participà à una riunione cù i membri di l'O Alatese intornu à u so presidente Hector Cabella. Hè a squadra piglia dighjà forma. « U scopu hè prima di tutti, di permette à iss'atleti quì di pudè ghjucà, aghjusta u respunsevule, ma à più o menu longu andà, vulemu participà à cumpetizione ch'è seremu micca ind'una logica di passatempu. »

Tutti svantagiati, l'atleti ghjunghjenu da parecchi orizzonti. « Òn si tratta nè di l'atleti in sedia à rote nè di i cechi ch'elli t'anu dighjà cumpetizione. L'altri ponu esse svantagiati di manera fisica o psicologica. Certi, anu dighjà un nivellu bonu di ballò...Vulemu avanzà à pocu à pocu ma à passi sicuri, cunviti ch'è noi semu di qualità di i nostri atleti. »

A squadra tecnica si cumpone di qualchi ghjente rinumata (Florian Renucci, Jean-Paul Zonza, Damien Tiberi, Joey Secchi, Félix Bonardi) ch'è anu tutti una certa sperienza da mette à u serviziu cullettivu ma, à tempu issa vulintà di fà qualcosa di novu à prò ghjustappuntu di i più debuli.

Yannick Cahuzac è Yohan Cavalli cum'è cumpari

Sapendu, d'altronde, chè a squadra t'averà dui cumpari rinumati (Yannick Cahuzac per u Cismonte è Yohan Cavalli per u Pumonte), saria dighjà abbastanza arribata nantu à l'estru ricercatu. Per principià, un primu staziu serà urganizatu da quì à pocu da i respunsevuli cù ghjucadori à partesi da sedeci anni 2028. « U scopu hè di pudè cuntà nantu à sedeci ghjucadori. Avemu da cummencià

Squadra Corsa « svantagiati »

Respunsevuli di a selezione :

Wandis Le Hui, Jean-Paul Zonza

Addestratori :

Sébastien Rocca, Damien Tramoni

Jean-Louis Moreno, Joey Secchi.

Duttore :

Dominique Luzi

Podologu :

Sébastien Bartoli

Fisiuterapisti :

Mathias Koin, Florian Renucci

Michel Raybier, Jean-Charles

Bacquet

Respunsevuli di a cumunicazione :

Félix Bonardi, Florian Escamilla...

ghjuchendu à sette, eppo à nove. Dopu, si viderà s'è noi pudemu ghjucà à ondecì nantu à u terrenu maiò. Puderemu principià cù l'altra squadra corsa, ghjuchendu nanzu à ella per fà ci cunnosce. Ma, à longu andà, vulemu da veru serve d'esempiu à d'altri paesi è perchè micca sulcà qualcosa daretu à noi è permette d'avè una cumpetizione internaziunale. I Ghjochi Ulimpichi ? Òn ci pensemu micca per avà, massimu ch'ellu ci hè dighjà una squadra nazionale. Ma à longu andà, perchè micca ?»

Nanzu di pensà à i Ghjochi di Parrighji (2024) o di Los Angeles (2028), l'imbusca maiò serà di ricunnosce iss'atleti quì à parità cù l'altri. È di mustrà, à tempu, ch'è noi ci semu appena alluntanati dapoi anni è anni da i valori schietti di u sport...

• F.P.

Handisport

Le nouveau défi de Bastien Caraccioli

Le jeune sportif handisport, déjà spécialisé dans la course à pied et les trails, s'est fixé comme objectif de participer à une compétition olympique. Débutant en tir, discipline suggérée par le Comité National Paralympique, il espère aller à Paris d'ici trois ans ou à Los Angeles en 2028...



On ne présente plus Bastien Caraccioli. À 26 ans, ce jeune homme amputé d'un bras à la suite d'un grave accident de la route, est devenu l'homme de tous les défis. Courses, trails, marathons, on compte plus ses perfs en Corse et bien au-delà. Ce qui, du reste, lui a valu une certaine notoriété et le statut d'ambassadeur sportif auprès de la Collectivité de Corse pour promouvoir et valoriser les valeurs du sport insulaire. Une mission qu'il prend à coeur et pour laquelle il se déplace dans toute l'île. Mais Bastien n'a pas souhaité s'arrêter en si bon chemin. En septembre dernier, c'est en regardant le film « *Rising Phoenix* », qui évoque le parcours de quatre athlètes paralympiques, qu'il se lance un

nouveau défi : Les JO ! Ne faisant ni une ni deux, il postule au programme « *La relève* » mis en place par le Comité National Paralympique qui souhaite mettre en avant le plus grand nombre d'athlètes paralympiques à Paris (2024) et Los Angeles (2028). « *À vrai dire*, souligne l'intéressé, je n'y croyais pas trop. *Les places sont chères et le niveau sportif requis énorme !* »

Pourtant, en novembre dernier, Bastien reçoit un coup de fil du Comité, très intéressé par son profil. « *Le seul problème*, ajoute-t-il, *c'est que j'étais trop âgé pour concourir en course à pied, les chronos demandés étaient bien trop difficiles à réaliser même avec des entraînements intensifs. Le Comité m'a donc*

suggéré le Tae Kwon Do et le tir sportif. Après des séances avec Nicolas Sanna, j'ai mesuré toute la difficulté de la tâche. Une charge de travail conséquente et 12 kg à perdre... Je me suis donc retourné vers le tir. »

Los Angeles en 2028

La rencontre, à Porticcio, de Martial Chaussé qui n'est autre que l'entraîneur national des athlètes paralympiques en tir sportif (il réside en Corse) achève de convaincre le jeune homme. « *C'est mon coach, il me conseille et me permet de travailler. Le tir nécessite beaucoup de rigueur et de discipline, ce qui n'est pas sans rappeler la course à pied. Je m'y retrouve. »*

Licencié à l'ACA tir, il intègre la catégorie du calibre 22 à 25 mètres et s'entraîne à raison de deux séances hebdomadaires. Objectif, les JO ! « *Les équipes de France de tir paralympique sont quasiment faites pour les JO 2024 mais je ne désespère pas. En revanche, j'espère être de la partie à Los Angeles en 2028. cela me laisse le temps de travailler et progresser. »* Bastien débutera, si tout va bien d'ici quelques mois avec les championnats régionaux. Suivront les championnats PACA, Nationaux, Européens et Mondiaux avant le ticket pour LA. « *C'est un nouveau défi et il n'est pas insurmontable. Je vais tout faire pour y arriver !* » En attendant, d'atteindre ses premières cibles, l'athlète poursuit dans les challenges humanitaires avec, la semaine prochaine, un « *Défi Solidaire* » (en binôme) au profit d'associations. Une boucle au départ de Sulinzara de 640 kilomètres autour de l'île. De quoi saluer la volonté et l'abnégation d'un jeune homme qui porte haut les valeurs sportives de la Corse.

• Philippe Peraut

Football

Rassemblement de féminines à Corte

Si la pratique du football est au ralenti en raison de la pandémie, la Ligue Corse de football n'en continue pas moins ses missions auprès des jeunes et au sein de son pôle espoir à Ajaccio.



C'est ainsi que l'équipe technique régionale composée de Pierre Fontana (CTR), Nicolas Gagliardi, Yoann Vauzelle, Paul Schiappa et Ghjuvan Rusterucci a mis en place ce samedi 27 mars un rassemblement régional pour la catégorie U15 féminine. Il faut souligner que dans le cadre de la crise sanitaire et depuis la publication d'un décret en octobre 2020, les structures du Projet de Performance Fédéral (CFCP, Pôle France, Pôles espoirs) bénéficient d'une dérogation visant à permettre la continuité pédagogique, scolaire et sportive. Les opérations de détectations visant à arrêter les listes d'entrée en structure PPF sont dorénavant intégrées dans ce public dérogatoire des sportifs de haut niveau.

Des détectations en mode COVID

« La Fédération a mis en place tout un protocole sanitaire pour qu'on puisse effectuer des détectations en catégories U13 à U16 et féminines » explique Pierre Fontana. « Ces détectations se font sous formes d'ateliers, d'exercices sans contacts et à huis-clos, sur des ½ journées avec une jauge déterminée de jeunes ». Malheureusement et toujours en raison de la pandémie, toutes les détectations inter ligues ont été suspendues. Aussi des entraîneurs nationaux se déplacent-ils dans les différentes ligues de France pour superviser ces jeunes sélectionnés en vue d'intégration

en pôle espoir. « Parallèlement nous continuons nos actions dans les écoles primaires avec là aussi de sévères barrières sanitaires ». Ce samedi à Corte, une trentaine de U15 féminines seront rassemblées par les techniciens de la LCF. « L'objectif du rassemblement sur une demi-journée consiste en un suivi et une évaluation de la promotion 2006 » précise P. Fontana.

Une réglementation sanitaire très stricte

Là aussi la réglementation sanitaire sera très stricte avec l'application des gestes barrières et de la distanciation sociale : Port du masque pour les encadrants pendant la séance, 2 m entre l'intervenant et le groupe, désinfection du ballon et du matériel systématique, matériel pédagogique manipulé seulement par l'éducateur, créneaux de pratique espacés entre chaque groupe afin de permettre le nettoyage du matériel et de réguler les flux, zones d'attente pour les pratiquants matérialisées à proximité du terrain avant la participation à la séance... « Ces détectations sont toujours compliquées car les jeunes manquent de compétition ». En ce qui concerne le futsal, 4 à 5 joueurs insulaires de 14 ans devraient participer à un stage de détection à Lyon en vue toujours d'accéder à ce pôle espoir qui est en place dans la région. Comme on peut le voir, les activités se poursuivent avec sérieux au sein de la Ligue Corse. « Outre ces actions, nous poursuivons notre travail d'accompagnement et de structuration des clubs corses, avec le label jeune notamment. On en profite aussi pour effectuer des mises à jour de nos tâches via de nombreuses visio conférences avec les instances nationales et sur tous les sujets » indique encore Pierre Fontana.

Le retour de l'Open Ladies à Calvi



L'association « Sports Calvi » vient d'annoncer que sauf situation sanitaire dégradée, la 2ème édition de l'Open Ladies – Eaux de Zilia, se déroulerait du 11 au 18 avril prochain. Toujours en raison de la pandémie qui avait fait annuler l'édition 2020, tout un protocole sanitaire inscrit dans le cahier des charges de la FFT a été mis en place, une véritable « bulle sanitaire » comme l'a souligné Jean Gour, le patron de cette manifestation élaborée en partenariat avec le Tennis Club de Calvi et la ville. Les organisateurs ont reçu le soutien des partenaires habituels et de nombreux établissements hôteliers locaux comme le Balanée, le Grand-Hôtel, le Mariana et l'Onda qui ont offert la gratuité d'hébergement aux joueuses qualifiées pour le tableau final. L'équipe de Jean Gour sera composée d'une soixantaine de bénévoles qui veilleront aussi bien sur le bon déroulement des rencontres qu'au respect des règles sanitaires. Un tournoi qui, selon l'évolution des consignes gouvernementales, pourra ou non recevoir du public. Ouvert aux joueuses du circuit ITF, il comportera un tableau de qualification de 48 joueuses avec 4 Wild card dont une réservée à Alice Battesti, 17 ans, qui collectionne les titres (8) de championne de Corse. Le tableau final sera composé de 32 joueuses. La 1ère édition de ce Ladies Open Calvi-Eaux de Zilia avait remporté un tel succès qu'aujourd'hui bon nombre de très bonnes joueuses du monde entier rêvent d'y participer. A noter que le tournoi, télévisé, pourra être suivi en ligne sur les sites de l'ITF et de la FFT.

• Ph.J.

ET SI C'ÉTAIT LE BON MOMENT POUR RÉINVENTER L'ÉPARGNE ?

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉPARGNE

RESPONSABLE : en complément de critères de performance financière, vos placements respectent les plus hauts standards en matière environnementale et sociale.

ACCESSIBLE : notre gamme de fonds vous est proposée dès 50 €/mois.

COMPÉTITIVE : dans une approche inédite, nous avons ouvert notre gamme de fonds à des gestionnaires français et internationaux experts, sélectionnés parmi les plus renommés.

ACCOMPAGNÉE : votre conseiller est à vos côtés pour définir avec vous la solution la plus adaptée à votre situation, à vos objectifs et à vos horizons de placement.

Les investissements sur les marchés financiers présentent un risque de perte en capital.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Document à caractère publicitaire - Préalablement à toute souscription, il convient de s'assurer auprès de votre conseiller que la solution d'investissement envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et budgétaire, à vos objectifs et horizon de placement, à votre profil investisseur ainsi qu'à vos connaissances et à votre expérience financières. Société Générale, SA au capital de 1 066 714 367,50 € - 552 120 222 RCS Paris - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris.

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

LE JOURNAL HABILITÉ POUR PUBLIER

LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

DANS LES DÉPARTEMENTS 2A - 2B

La vie des entreprises Corses

- Politique
- Actualités
- Reportages
- Société
- Annonces légales
- Culture
- Sports



BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

À retourner au :

Journal de la Corse

2, rue Sebastiani BP 255 - 20180 AJACCIO CEDEX 1

Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Tél : 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63

- Abonnement 6 mois au prix de 55 € au lieu de 57,20 €
- Abonnement 1 an au prix de 100 € au lieu de 114,40 €
- Abonnement 2 ans au prix de 180 € au lieu de 229,90 €
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement : >>>
- Je désire une facture

Identification du compte : CCM AJACCIO
10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CCMCIFR2A

Movesi cù u trenu


CHEMINS DE FER DE LA CORSE
CAMINI DI FERRU DI A CORSICA



Retrouvez-nous sur...

www.cf-corse.corsica



@CFCORSE



@cf.corse



« Chemins de Fer de la Corse
page Officielle »